

Conformément à l'ordre adopté aujourd'hui, il est fait appel de l'ordre portant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement.

M. Legaré, appuyé par M. Weselak, propose,—Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, membre de l'ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

La question est mise en délibération;

M. Rowe, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que l'on ajoute ce qui suit à l'adresse:

“Que la Chambre regrette que les conseillers de Son Excellence:

1. aient choisi de réprover gratuitement les mesures prises par le Royaume-Uni et la France, qui visaient à prévenir une guerre de grande envergure dans la région de Suez;
2. aient suivi avec soumission la ligne de conduite irrationnelle des États-Unis d'Amérique et aient ainsi favorisé une attitude fanfaronne et provocatrice de la part du dictateur égyptien;
3. aient placé le Canada dans l'humiliante situation d'accepter les diktats du président Nasser;
4. n'aient pas agi rapidement et de façon satisfaisante pour donner refuge aux patriotes de Hongrie et d'autres pays assujétis au joug cruel de la Russie.”

Il s'élève un débat et ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

---

*États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre*

Les documents suivants, qui ont été remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Pearson, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaire des résolutions relatives à la situation au Moyen-Orient, adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de la période allant du 4 au 24 novembre 1956.

Par M. Pearson,—Exemplaire des résolutions relatives à la situation en Hongrie, adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de la période allant du 4 au 21 novembre 1956.

Par M. Pickersgill, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 27 juin 1956, (\**Avis de motion n° 84 de la session 1956*) en vue de la production de la copie de toutes ordonnances ou directives